

LES

TARIFS LICENCE

FIN DE SAISON **2018 + 2019**

À partir du 1^{er} septembre 2018 (et jusqu'au 30 novembre 2018), vous avez la possibilité de souscrire les licences 2018 et 2019 en un seul paiement à tarif préférentiel. Vous recevrez alors immédiatement votre licence 2018 et en décembre 2018, sans démarche supplémentaire, votre licence 2019 valable jusqu'au 31 décembre 2019.

CATÉGORIE LICENCE et tranche d'âges du joueur	Licences 2018 et 2019	Licence Fin de saison 2018
ADULTE (plus de 25 ans)	75€ 70 €	21 €
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	51€ 46 €	21 €
JEUNE (de 13 à 18 ans)	31€ 25 €	12 €
ENFANT (moins de 13 ans)	25€ 18 €	9 €

Duplicata

Le duplicata est la réédition de la licence.

(une attestation de licence peut être imprimée gratuitement sur Extranet du club ou l'Espace licencié du joueur)

13 €

INFORMATIONS ASSURANCES 2018 / 2019

Les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient des assurances suivantes :

- Assurance obligatoire « Responsabilité Civile » (lorsque le joueur est responsable d'un dommage corporel ou matériel) ;
- Assurance facultative « Individuelle Accident » (lorsque le joueur se blesse seul sans tiers responsable identifié) ;
- Assurance facultative « Assistance / Rapatriement » (visant à couvrir les frais d'assistance et de rapatriement en cas d'accident lors d'un séjour golfique en France et à l'étranger).

Les licenciés disposent d'un délai d'un mois à compter de la délivrance de la licence pour renoncer au bénéfice de ces assurances facultatives. Les modalités complètes de renonciation aux assurances facultatives sont disponibles sur le site Internet de la ffgolf <https://www.ffgolf.org> (Se-licencier) et sur le paravent qui vous sera adressé avec votre licence 2018 et, le cas échéant, avec votre licence 2019.

En application du Code du Sport, la ffgolf rappelle toutefois à ses licenciés l'intérêt de souscrire une assurance accidents corporels (ou Individuelle Accident) couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du golf peut les exposer.

Les licenciés demeurent, par ailleurs, libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur choix, susceptible de leur proposer des garanties complémentaires adaptées à leur situation.

La notice d'assurance précisant l'ensemble des garanties, les exclusions et les franchises, est disponible sur le site Internet de la ffgolf dans le menu SE LICENCIER / ASSURANCES (<https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Assurances>) et/ou sur simple demande auprès de la ffgolf à juridique@ffgolf.org - Numéro d'immatriculation ORIAS de la ffgolf : 11 060 481.